

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =
Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e
d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 72 (2015)

Heft: 3-4

Artikel: La vie de château en Suisse : avant-propos

Autor: Tosato-Rigo, Danièle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-632550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vie de château en Suisse – Avant-propos

Dans le paysage helvétique, les châteaux ont tout d'une évidence, comme en témoigne pour la seule Suisse romande celui de Prangins, entouré à très faible distance d'autres demeures seigneuriales. Sans compter que certains sont demeurés des lieux de pouvoir, tel le château Saint-Maire, à Lausanne, siège du Conseil d'Etat vaudois après avoir été celui des baillis bernois. Pourtant, et le contraste mérite d'être souligné, à titre d'objet de recherches le château s'avère bien moins fréquenté. Particulièrement en ce qui concerne la période moderne, lorsque l'édifice commence à perdre sa fonction défensive et à se muer en demeure de plaisance.

Le renouveau historiographique qui s'est manifesté, en France notamment, dans les années 1990, avec la publication de synthèses sur les châteaux, et des séries de rencontres scientifiques – à l'instar des *Rencontres du Périgord* – ne s'est pas encore fait sentir en Suisse. Pourquoi ? Faut-il y voir une survivance de la suspicion de « journalisme mondain » planant sur tout chercheur s'intéressant aux châteaux, évoquée non sans humour par Michel Figeac dans *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse* (2006) ? Peut-être. Mais il y a sans doute aussi des raisons plus proprement helvétiques à ce désintérêt : l'image même de la Suisse, fondée sur l'histoire d'Etats-cités et de communautés campagnardes – les cantons « à *landsgemeinde* » – s'accommode mal de la présence de ses nobles et aristocrates, indissociables de la silhouette du château.

Pour nombre d'observateurs du XVIII^e siècle aussi, qui rangeaient la Suisse dans les systèmes démocratiques, il n'existait du reste tout simplement pas de noblesse dans ce pays. C'est ce que l'on peut lire par exemple dans l'article « noblesse » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, de la plume du chevalier de Jaucourt :

Les démocraties n'ont pas besoin de noblesse, elles sont même plus tranquilles quand il n'y a pas de familles nobles ; car alors on regarde à la chose proposée & non à celui qui la propose ; ou quand il arrive qu'on y regarde, ce n'est qu'autant qu'il peut être utile pour l'affaire & non pas pour ses armes & sa généalogie. La République des Suisses, par exemple, se soutient fort bien, malgré la diversité de religions & de cantons parce que l'utilité & non pas le respect fait son lien.

Cette affirmation, les écrits historiques et généalogiques d'un noble vaudois, Victor de Gingins, s'appliquaient, à l'époque déjà, à la récuser fermement :

Par une prévention ridicule, ou méprisable, ou par une ignorance stupide, on croit communément dans le monde que les Suisses n'ont jamais été qu'un peuple paysan, que la noblesse y était étrangère, cependant il est certain qu'il n'y avait point alors en Europe de pays où il s'en trouvât davantage. Tout le pays était farci de châteaux-forts habités par la noblesse.¹

Ce n'est bien sûr pas l'histoire de la noblesse – ancienne, récente, qui se donne pour telle ou est reconnue pour telle, par les pairs ou par les souverains – que visent les contributions réunies ici, mais bien celle d'un cadre de vie, incluant ses déclinaisons urbaines de maisons de maître.

Aux yeux des historiens et historiens de l'art, le château méritait d'être mieux connu autant comme édifice qu'à titre de lieu de pouvoir, centre économique et symbolique d'une entité seigneuriale. La perception qu'en avaient des patriciens soucieux de légitimer leur aptitude traditionnelle au commandement politique se devait d'être examinée, de même que la vie culturelle qui s'y développa, sous l'influence des Lumières notamment. Comparer son programme architectural aux édifices féodaux plus anciens devait permettre de mettre en évidence la tradition et la modernité conjuguées par son agencement au XVIII^e siècle. Un château équivaut-il à une *villa*, ou est-il doté d'aménagements qui lui sont spécifiques ? Et qu'en est-il de son jardin, objet de prestige autant qu'objet de production agricole, essentiel à la définition du château ?

Par ailleurs, il importait d'ausculter son décor intérieur. Les riches décors de stucs des châteaux alémaniques permettent ainsi de mettre en évidence l'imaginaire iconographique qui entoure la vie à la campagne au XVIII^e siècle, ainsi que la mise en abîme du château lui-même dans son propre décor. De même que l'étude du mobilier qui occupe ses chambres et ses salons permet de montrer comment l'on tient son rang hors de ville : une vie pas si modeste et campagnarde...

Autant d'angles d'approche, bien sûr très éloignés de l'exhaustivité, mais visant à faire mieux comprendre de

quelle manière le château (ou ce qui est compris comme tel) est utilisé et habité par les élites, quelles formes d'arts y sont développées et quel sens, plus largement, il conserve au XVIII^e siècle dans les petites républiques qui constituent la Suisse de l'Ancien Régime.

Danièle Tosato-Rigo

NOTE

- ¹ « De la noblesse de Berne » (Archives cantonales vaudoises, P Château de La Sarraz, C 482/1, env. 1760).